



## PROGRAMME FORMATION « CORRECTION DE MAQUILLAGE PERMANENT » AVEC LA TECHNIQUE PIGMENT KILLER

8 HEURES / 1 JOUR

HORAIRES D'UNE JOURNÉE DE FORMATION : 9H00 - 13H00 / 14H00 - 18H00

### OBJECTIF

Maîtrise des différentes techniques d'utilisation et d'application du "Pigment Killer"

- Savoir faire le choix du matériel en fonction de la zone à traiter
- Maîtrise des contre-indications à l'utilisation de la technique pigment killer
- Maîtrise de l'aspect commercial, du coût, et de la clientèle
- Connaître les protocoles d'hygiène
- Pouvoir mettre en application la technique pigment killer sur sa clientèle

### OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Livret de cours
- Animation PowerPoint sur écran
- Travail sur modèles réels qui seront mis à disposition du stagiaire par le centre de formation .
- Démonstration en direct des techniques enseignées par les formatrices
- Consommables à disposition
- Évaluations des connaissances acquises par contrôle de la technique sur modèles réels
- Analyse et restitution à l'élève de la fiche d'évaluation individuelle complétée le jour de la formation par les formatrices
- Évaluation par un QCM de la partie théorique

### PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel de la beauté et du maquillage permanent ( formation hygiène et salubrité obligatoire)

*FORMATION ACCESSIBLE AUX PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE*

### VOS FORMATRICES

Rachel NUSSBAUM et Beka Dermo professionnelles expérimentées aux techniques du maquillage permanent



## FORMATION "PIGMENT KILLER" MATIN

### OBJECTIFS

#### Partie théorique

Savoir et maîtriser le détatouage selon la méthode "Pigment Killer"

9h00 à 9h30 Accueil des élèves et présentation des formatrices

9h30 à 11h30 Théorie

- Hygiène
- Les diverses méthodes de correction de maquillage permanent sur le marché
- Composition du Pigment Killer
- Matériel à utiliser
- Consultation et entretien client (checklist)
- Zones de traitements avec la technique pigment killer
- Installation du poste de travail
- Préparation du pigment killer
- Contres indications
- Réalisation d'une séance pigment killer
- Soins post séance pour la cliente suite à la correction d'un ancien maquillage permanent
- Arguments de ventes de votre soin auprès de la clientèle
- Calcul du prix
- Assurance

11h30 à 13h00 Démonstration live par les formatrices

- Installation du poste de travail
- Installation du modèle et préparation
- Démonstration Live par une professionnelle

13h00 À 14h00 PAUSE DÉJEUNER



## FORMATION "PIGMENT KILLER" APRES-MIDI

### OBJECTIFS

#### PARTIE PRATIQUE

Savoir mettre en application le détatouage selon la méthode "Pigment Killer"

#### 14h00 à 17h00 Partie Pratique

- Pratique du pigment killer sur 1 à 3 modèles par les élèves
- Mise en place du poste de travail
- Accueil du modèle
- Évaluation des besoins du modèle
- Préparation du modèle dans les règles d'hygiène requises
- Choix et préparation des modules nécessaires à la réalisation de la prestation
- Conseils des soins post traitement pour le suivi à domicile
- Vérification par la formatrice de la bonne maîtrise de la technique jusqu'à la fin de l'opération

#### 17h30 À 18h00 Bilan de la formation

- Echanges questions / réponses
- Table ronde : analyse et restitution à l'élève de la fiche d'évaluation individuelle qui a été complétée chaque jour de la formation par les formatrices.
- Bilan individuel : échanges avec l'élève sur les acquis, les actions correctives à mettre en œuvre sur les points en cours d'acquisition
- Remise de l'attestation de suivi de stage
- Remise du diplôme



# PROGRAMME FORMATION « CORRECTION DE MAQUILLAGE PERMANENT » AVEC LA TECHNIQUE PIGMENT KILLER

## SANCTION DE LA FORMATION

### EN APPLICATION DE L'ARTICLE L6353-1 DU CODE DUTRAVAIL,

Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

### MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION :

Feuille d'émergence signée par le stagiaire et la formateur par demi-journée de formation.

### RÉFÉRENCES DES PERSONNES CHARGÉES DE LA FORMATION

#### FORMATEURS EN MAQUILLAGE PERMANENT :

Rachel NUSSBAUM et Sarah BERBEKA

Code de certification de l'organisme de formation prestataire de formation enregistré sous le numéro 42 68 0255168 auprès du préfet de région d'Alsace. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Code de certificatopn QUALIOPI RNCQ-AC-V1-2019

Certification obligatoire en application de l'article L. 6316-1 du Code du Travail

TARIF : 990,00 €

PRISE EN CHARGE POSSIBLE SUR DEMANDE  
ACOMPTE DE 30% DEMANDÉ À LA RÉSERVATION  
SOLDE LE JOUR DE LA FORMATION

